

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Sciences et Nature publie des travaux originaux, en français ou en anglais, non publiés auparavant et non soumis pour publication ailleurs. Les articles originaux, courtes communications, notes de recherche et revues de livres sont acceptés. Une contribution de 25 000 F CFA par article accepté est demandée aux auteurs.

Les manuscrits, écrits en Time New Roman, de taille 12 points, seront soumis en trois exemplaires (l'original plus deux copies), imprimés simple face, en double interligne (27 lignes de 60 caractères par page de format DIN A4), avec une marge de 3 cm minimum autour de la page imprimée. On fournira également une version électronique sur CD. Ils comporteront au maximum 20 pages (tableaux et figures y compris) pour les articles originaux et 30 pages pour les articles de synthèse. Toutes les pages du manuscrit seront numérotées.

Les manuscrits sont soumis au Rédacteur en Chef ou au Secrétariat de la Rédaction aux adresses suivantes :

Rédacteur en Chef

Prof EHILE E. Etienne
Université d'Abobo-Adjamé
02 BP 801 Abidjan 02 (Côte d'Ivoire)
E-Mail : ehile@uabobo.ci

Secrétaire de Rédaction

Prof ZORO BI I. Arsène
Université d'Abobo-Adjamé (UFR des Sciences de la Nature)
02 BP 801 Abidjan 02 (Côte d'Ivoire)
E-Mail: sci-nat@uabobo.ci ou zorobi@uabobo.ci

Présentation

Tout manuscrit sera accompagné d'une lettre de couverture indiquant le titre et le type de publication (note de recherche, article original, article de synthèse, etc.). La lettre de couverture mentionne aussi que l'article soumis n'est pas dans une procédure de publication dans une autre revue.

Page 1 — C'est la page de couverture. Cette page portera: le titre, le titre abrégé (maximum 80 caractères), les noms et prénoms complets des auteurs et l'adresse professionnelle complète de chacun. Le nom de l'auteur-correspondant sera marqué d'un "*", et son adresse complétée de ses numéros de téléphone et télécopie, et de son adresse électronique.

Page 2 — Elle commence par le titre dans la langue de l'article. Elle comporte en outre, un résumé (200 mots au maximum), suivi des mots clés (7 au maximum) dans la langue de l'article. Elle comporte également le titre de l'article suivi du résumé et des mots clés dans la deuxième langue.

Page 3 — Le corps de l'article commence à partir de la page 3. Le texte sera, de préférence, divisé en introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusions, remerciements éventuels et références bibliographiques. La numérotation décimale sera utilisée pour indiquer la hiérarchie des divisions et subdivisions, sans dépasser trois niveaux.

Citations

Toutes les références sont citées dans le texte par les noms d'auteurs suivis de l'année de publication, entre parenthèses. Pour plus de deux auteurs, le nom du premier auteur est suivi de "et al.". Quand plusieurs références sont citées ensemble, elles sont ordonnées chronologiquement. Ex. : (Sié et al., 1980; Maquet & Baudoin, 1988; Kouamé, 1989a, b ; Tondoh, 2000). Si deux auteurs différents ont le même nom et des publications qui datent la même année, on donnera les initiales pour éviter la confusion. Ex. : (P. Kouamé, 2003 ; N. Kouamé, 2003). On utilisera l'expression "sous presse" pour des manuscrits acceptés dans des revues à comité de lecture. Dans le cas contraire, on indiquera "résultats non publiés" ou "communication personnelle". Ex. : (A. Sangaré, CNRA, Adiopodoumé, Côte d'Ivoire, résultats non publiés).

Références bibliographiques.

La présentation de la bibliographie se conformera à la norme internationale ISO 690. La liste de toutes les références bibliographiques citées dans le texte est présentée en fin d'article, avant les annexes éventuelles. Les références sont classées par ordre alphabétique du premier auteur et par ordre chronologique pour un auteur donné. L'auteur unique précède l'auteur accompagné d'un co-auteur.

Les titres des périodiques sont abrégés selon la norme ISO 833. Ceux qui ne comportent qu'un seul mot ne s'abrègent pas. Ex. : *Heredity*, *Ecology*, *Science*, *Evolution*, etc.

Pour les monographies, les éléments suivants sont essentiels: auteur, année, titre, édition (si différente de la 1^{ère}), lieu de publication, éditeur. Les comptes rendus de conférences sont traités comme des monographies; de plus, ils mentionneront si possible le lieu, la date de la réunion et le(s) éditeur(s) scientifique(s). La référence d'un document sur Internet comportera, en plus de l'adresse http complète, la date de consultation. Les citations d'articles "sous presse" ou "acceptés" peuvent être incluses dans la liste, mais non les documents "résultats non publiés" ou "communication personnelle".

Exemples

Article de périodique

Ganesan B., 1993. Extraction of non-timber forest products, including fodder and fuelwood, in Mudumalai, India. *Econ. Bot.* **47** (3): 268-274.

Carème C., Mergeai G., Ydraiou F., & Schiffers B.C., 1996. Comparaison des effets de différents types de traitement phytosanitaire des semences du cotonnier au Burundi et en Grèce. *Tropicicultura* **14** (2): 45-53.

Livre ou ouvrage

Dagnelie P., 1998. *Statistique théorique et appliquée (Tome 1)*. Bruxelles, Belgique: De Boeck & Larcier s.a. 508 pp.
Sokal R.R. & Rohlf F.J., 1995. *Biometry*. New York, USA: W.H. Freeman and Company. 776 pp.

Article ou chapitre d'un ouvrage

Aké Assi L., 1988. La diversité génétique des espèces végétales sous-exploitées d'Afrique. *In*: Attere F., Zedan H., Ng N.Q. & Perrino P., Eds. *Crop genetic resources of Africa (Volume 1)*. Nairobi, Kenya: IBPGR / IITA / UNEP. pp. 53-88.

Communication à un congrès

Sunderland T.C.H., 1998. Recent research into African rattans (Palmae): a valuable non-wood forestry product from the forests of Central Africa. *In* : Bacillieri R. & Appanah S., Eds. *Rattan cultivation: achievements, problems and prospects*. 12-14 may 1998. Kuala Lumpur (Malaysia): CIRAD-Forêt & FRIM, pp. 227-236.

Thèse ou mémoire

Valero M., 1987. *Système de reproduction et fonctionnement des populations chez deux espèces de légumineuses du genre Lathyrus*. PhD. Université des Sciences et Techniques, Lille, France. 310 pp.

Zoro Bi I., 1994. *Etude par des marqueurs enzymatiques de la diversité et la structure génétique des populations sauvages du haricot de Lima (Phaseolus lunatus L.) originaires de la Vallée Centrale de Costa Rica*. Mémoire de DEA. Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques, Gembloux, Belgique. 100 pp.

Illustration et tableau

Les illustrations sont fournies chacune sur une feuille séparée. Elles possèdent un titre et une légende explicites et sont numérotés dans l'ordre de la citation dans le texte, en utilisant les chiffres arabes (Fig. 1, Planche 1, Photo 1, etc.). Les dessins, graphiques, organigrammes, etc. seront exécutés au trait noir sur fond blanc et fourni à l'échelle définitive. Ils seront conçus de manière à s'inscrire dans une colonne (largeur 7 cm, hauteur maximum 18 cm) ou sur l'emplacement de deux colonnes (largeur 15 cm, hauteur maximum 18 cm). Dans tous les cas, il faut veiller à aligner parfaitement les axes, qui doivent être strictement parallèles aux bords de la feuille.

Les tableaux sont fournis sur feuilles séparées, comme les illustrations. Les tableaux sont numérotés en chiffres arabes. La référence aux tableaux dans le texte suit la même règle que la référence aux illustrations.

Nomenclatures

Tout organisme vivant, à sa première mention dans le texte ou le résumé, sera cité par son nom scientifique complet. Pour les composés chimiques, les règles internationales en matière de nomenclature émises par la IUP AC (International Union of Pure and Applied Chemistry) (1987) seront suivies. Toutefois, le nom scientifique de certains composés étant très long, les auteurs peuvent joindre, à la première mention du nom commun du composé, son numéro d'enregistrement CAS (Chemical Abstracts Service). Pour les composés biochimiques, ce sont les recommandations de l'IUBMB (International Union of Biochemistry and Molecular Biology) (1992) qui seront suivies. Les noms commerciaux qui seraient utilisés en complément seront accompagnés de l'identification du fabricant.

Nombres

Les nombres de un à dix sont écrits en toutes lettres, sauf lorsqu'il s'agit de quantités suivies d'une unité de mesure. Cependant en début de phrase, un nombre, quel qu'il soit, est toujours épelé. Les données numériques ne doivent pas comporter plus de chiffres significatifs que la précision des mesures ne l'autorise, et d'une manière générale, les auteurs se conformeront aux règles de la norme ISO 31.

Unités de mesure

Les nonnes ISO 1000 (Unités du Système International) doivent être respectées pour ce qui concerne les grandeurs physiques, les équations, les dimensions et les symboles des grandeurs et des unités. Les abréviations de ces unités peuvent être utilisées sans autre définition. Dans le texte, les unités sont épelées, sauf si elles sont précédées d'un nombre, auquel cas c'est l'abréviation internationale qui sera utilisée (min, d, g, m, J, etc.). Dans l'expression des dimensions d'une grandeur, l'exposant négatif sera utilisé de préférence à la barre de fraction ($m \cdot s^{-2}$ et non m/s^2).

Correction des épreuves:

Les épreuves corrigées avec grand soin doivent être renvoyées dans un délai de deux semaines au Secrétariat de la rédaction qui les transmettra au comité de rédaction.

Tirés à part

Les auteurs recevront gratuitement un exemplaire de la Revue et 10 tirés à part de leurs articles. Les exemplaires supplémentaires seront à leur frais.

Le non respect des prescriptions du présent guide peut justifier le refus de votre manuscrit indépendamment de l'avis des lecteurs.